

Département de Loire Atlantique	République Française
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SILLON</b>	<b>CONSEIL du 7 juillet 2016</b>
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 1/07/2016 Lieu de la séance : Prinquiau Date de la séance : 7/07/2016
<p><b>Présents :</b>  <i>Messieurs :</i> J.P NICOLAS - J.L THAUVIN                  B HERRERO - J.F ARTHUR - J DALIBERT                  J.C BONHOMME - C BIGUET - D MANACH                  B MAROT - D BIDAUD - Y COURIO - A KLEIN                  C DESWARTE - A CHAUCHEAU - D BERTHIAU</p> <p><i>Mesdames :</i> M.O VANNERAUD                  M.C MASSONNET - A.C SEGAUD - M LEJEUNE                  L LECLAIR - S DANET - P CHABAUD                  S HALLIEN - M LOUVARD LE PROVOST</p>	<p><b>Nombre de membres en exercice : 37</b>  <b>Quorum = 19</b>  <b>Nombre de conseillers présents : 24</b>  <b>Absents : 5</b>  <b>Procurations: 8</b>  <b>Nombre de votants : 32</b></p>
<p><b>Absents excusés ayant donné procuration à :</b>                  J GONNORD à J.C BONHOMME                  S LEROUX à A.C SEGAUD                  C TRAMIER à C BIGUET                  M JANVIER à D MANACH                  Y THOBY à L LECLAIR                  V GAUTIER à J.LTHAUVIN                  J.M SYLVESTRE à B HERRERO                  C BRUN à A KLEIN</p>	<p><b>Présidence :</b> Alain CHAUCHEAU  <b>Secrétaire de séance :</b> Sophie DANET  <b>Rapporteur :</b> Dominique MANACH  <b>Direction :</b> Aménagement du Territoire  <b>Service :</b> Environnement - Déchets</p>
<p><b>Absents :</b>                  M GALLERAND                  F RIVAL                  M.A OHEIX                  E LEMARIE                  J TATARD</p>	

## RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

Ce rapport retrace chaque année l'activité du service déchets. La présentation ci-dessous est une synthèse du rapport qui peut être consulté au service « Accueil, Secrétariat Général » de la Communauté de communes.

### SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LES DECHETS

#### 1- ORDURES MENAGERES

##### Organisation

- 100% du territoire collecté en régie depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011.
- Régie composée de 7 agents (2 ou 3 tournées journalières) disposant de 3 bennes ordures ménagères = 2 ou 3 camions en service quotidien.

### **Service**

- Equipement des 3 bennes à ordures ménagères de systèmes GPS pour optimiser les tournées et le matériel engagé, pour un coût de 10 464€ TTC (fourniture et installation).
- Dernière distribution annuelle de sacs à ordures ménagères bleus. Achat de 500 000 sacs de 30L pour un coût de 15 798 € TTC.
- Acquisition de 80 bacs ordures ménagères roulants avec puces pour un montant de 3 379€ TTC.
- 113 interventions en moyenne par mois sur les bacs individuels (livraison, échange, retrait, réparation), comprenant la distribution de sacs prépayés.

### **Traitement**

- Enfouissement des déchets réalisé par le Syndical Centre Nord Atlantique sur le site de Treffieux.

### **Tonnage / taux de présentation**

- 3 049 tonnes collectées en 2015 (2 977 tonnes en 2014). Hausse du tonnage de 2,43% (baisse de 17% depuis 2010).
- La production moyenne d'ordures ménagères et assimilées est de 123 kg par habitant en 2015 alors qu'elle était de 122kg en 2014 (+0,8%).
- Le taux de présentation moyen des bacs individuels en 2015 était de 31% pour les particuliers (-7% / 2014) et 52% pour les professionnels (-4,2% / 2014) : baisse du fait du changement du mode de financement et de la communication (bacs plus « optimisés »).

## **2- LA COLLECTE SELECTIVE**

### **Organisation**

- Marché de collecte du tri attribué à la société Veolia Propreté.
- 5 jours de collecte par semaine
- Tous les conteneurs « jaunes » vidés au moins une fois par semaine (certains 2 fois), 2 770 heures de collecte. 308 colonnes de tri réparties sur 86 éco-points sur le territoire.

### **Service**

- Montant de la prestation de collecte en 2015 : 202 053 € TTC
- Acquisition de 12 colonnes de tri adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite (14 136€ TTC) et création de 4 éco-points accessibles à Campbon, La Chapelle-Launay, Malville et Quilly.
- Mise à disposition de nouveaux outils pour le tri lors des manifestations extérieures en complément des porte-sacs : mini-colonnes de tri à roulettes.
- Nettoyage hebdomadaire des éco-points (dépôts sauvages) et lavages des colonnes de tri en octobre 2015.

### **Traitement**

- Bonne performance de collecte du tri sur le territoire avec une production de 98 kg par habitant. En termes de valorisation (quantité de refus déduite), 89,6 kg par habitant ont été expédiés dans les usines de recyclage (93,4kg en 2014). La moyenne du SMCNA s'élève à 85,5/kg/habitant/an.
- Il est nécessaire d'améliorer la qualité du tri car le taux de refus est de 30% en 2015.

### Tonnage

Augmentation de 4,3% du tonnage des emballages, soit 703 tonnes d'emballages collectés en 2015, 28 kg / habitant en 2015

- Le tonnage des papiers-journaux - magazines baisse de 5% : 629 tonnes collectées en 2015, 25 kg / habitant.
- Augmentation du tonnage du verre de 1% : 1 093 tonnes collectées en 2015, 44 kg/habitant.

## **3- DECHÈTERIES**

### Organisation

- Renouvellement du marché de gardiennage et d'exploitation des deux sites au 1<sup>er</sup> novembre 2015 : attribué à Tribord.
- Modification des horaires d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2015 afin d'augmenter la plage horaire d'accueil du public, notamment les jours de forte affluence (lundi et samedi), de mieux réguler les accès et de fermer les sites 1 journée par semaine (entretien des sites et travaux).

### Service

- Gardiennage et entretien de la déchèterie : 112 113 € TTC.
- 52 819 passages : hausse de 4,3% pour les particuliers par rapport à 2014.
- En septembre 2015 : test du compactage des bennes déchets verts, bois, ferraille et carton sur la déchèterie de Savenay (location d'un compacteur mobile pour un montant de 9 600€).
- Travaux d'amélioration des déchèteries afin de sécuriser les sites et d'obtenir une labellisation de l'ADEME : rehausse des bennes gravats, mise en place de support métallique pour les panneaux de communication, marquage au sol.
- Facturation des dépôts des professionnels : 199 factures pour une recette de 17 790€.

### Traitement

- Le tonnage 2015 des déchets des déchèteries est de 6 675 tonnes, soit une hausse de 3,57% par rapport à 2014. Le nombre de rotation de bennes a augmenté de 4% entre 2014 et 2015 du fait de la mise en place de nouvelles filières (mobilier et Déchets Diffus Spécifiques).
- La part des déchets valorisés en déchèteries est de 55% (sans les gravats) et 77% (avec les gravats).
- Construction de la plateforme de compostage des déchets verts commune entre la Communauté de communes Loire et Sillon et la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint Gildas des Bois (ouverture janvier 2016).

## **4- ATTEINTE DES OBJECTIFS DE REDUCTION DES DECHETS FIXES PAR L'ADEME**

- Atteinte des objectifs de réduction de déchets fixés par l'ADEME :
  - o Réduction de 25% (au lieu des 7% attendus) de la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant sur la période 2010-2015 ;
  - o Réduction de 14,3% (au lieu des 15% attendus) de la part des déchets non valorisée (y compris en déchetteries) sur la période 2010/2015.

## **5- LA REDEVANCE INCITATIVE**

Conformément au Grenelle de l'environnement, le conseil communautaire du 10/11/2011 a décidé de la mise en place de la redevance incitative.

## **Service**

- Attribution d'un nouveau marché de fourniture d'un logiciel de gestion des bacs ordures ménagères et des déchèteries à la société Tradim. Facturation réalisée en interne. Attribution d'un marché pour « l'édition, la mise sous plis, l'affranchissement et le routage des factures » à la société Actimédias.
- Réajustement nécessaire du calendrier de facturation en 2015 : factures semestrielles envoyées en juillet et octobre.
- Tarifs 2015 : pour les particuliers baisse de 10% du coût de l'abonnement et augmentation de 75 centimes du prix de la levée. Maintien du prix des sacs prépayés et des passages supplémentaires en déchèterie.
- 9 890 redevables en 2015 et 1 712 525€ facturés (84% facturé aux particuliers, 16% aux professionnels).
- Elaboration des grilles tarifaires et vote des tarifs de redevance qui seront appliqués au 1er janvier 2016.

## **6- INFORMATION ET SENSIBILISATION**

- 504 foyers rencontrés en 2015 par l'ambassadeur du tri.
- 11 animations scolaires et 12 visites de sites (déchèterie, Treffieux et recyclerie).
- Participation aux semaines nationales du développement durable fin mai 2015 et de réduction des déchets fin novembre 2015 : concours dans les écoles, actions de sensibilisation à la réduction des déchets, au tri, à l'éco-consommation ou encore promotion du compostage.
- Achat de 80 composteurs de 300L et 40 composteurs de 600L pour un montant de 6125€. Vente de 153 composteurs et 76 bio seaux pour une recette de 3 441€.
- Achat de 10 000 gobelets réutilisables (2 508€) distribués aux associations du territoire par les communes.
- Dernière année du programme local de prévention des déchets de l'ADEME : clôture des 7 axes du programme.
- Participation au programme « Zéro Déchets Zéro Gaspillage » dont le SMCNA est lauréat, dans la continuité du programme local de prévention des déchets. Objectif : décliner au niveau local des actions autour de 3 thèmes : le gaspillage alimentaire, les déchets verts et la réparation.

## **7-INDICATEURS FINANCIERS RELATIFS AU SERVICE**

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement en 2015 s'élèvent à 2 471 183 € (au lieu de 2 212 888 € en 2014) soit +12% en 2015 (258 295 €).

- 42% des dépenses sont liées à la collecte et au traitement des ordures ménagères et assimilées, 35% au fonctionnement des déchèteries (collecte et traitement) et 23% au tri.

### **Concernant l'investissement**

- 61% des dépenses d'investissement 2015 (139 137€ TTC) correspondent à la construction de la plateforme de compostage de Campbon et à l'aménagement des déchèteries.
- 22% des dépenses (49 528€ TTC) ont été réalisées pour amélioration du service pour le tri (achat de colonnes PMR, aménagement éco-point et véhicule pour le nettoyage des dépôts sauvages).
- 17% a été consacré à l'achat de systèmes GPS pour les bennes de collecte des ordures ménagères et à l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de la redevance incitative.

## Concernant le fonctionnement

La collecte des ordures ménagères et le traitement des déchets de déchetteries représentent les 2 postes les plus importants des dépenses totales 2015 (51%).

- la collecte des ordures ménagères pour 730 269€ en 2015 au lieu de 678 432€ en 2014 soit une hausse de 51 837 € ;
- le traitement des déchets de déchetteries pour 413 555€ en 2015 contre 394 243 € en 2014 soit une hausse de 19 312€

Répartition des dépenses de collecte et de traitement des déchets selon les flux

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Ordures ménagères et assimilées		Tri		Déchetteries		TOTAL
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Sous-total collecte	730 269 €	51%	410 679 €	28%	300 469 €	21%	1 441 417 €
Sous-total traitement	262 754 €	33%	125 245 €	16%	413 555 €	52%	801 554 €
<b>TOTAL</b>	<b>993 023 €</b>		<b>535 924 €</b>		<b>714 024 €</b>		<b>2 242 971 €</b>
	<b>44%</b>		<b>24%</b>		<b>32%</b>		

Les dépenses totales du service ont globalement augmentées en 2015 (+8% par rapport à 2014) :

	2 015	2 014	évolution de 2014 à 2015
011. Charges générales	538 154 €	516 800 €	4%
012. Charges de personnel	644 564 €	579 294 €	11%
65. Autres charges = traitement des déchets	802 105 €	802 970 €	0%
Autres charges (amortissements, emprunts...)	258 147 €	184 793 €	40%
<b>TOTAL</b>	<b>2 242 971 €</b>	<b>2 083 856 €</b>	<b>8%</b>

Les charges à caractères générales augmentent de 4% (soit +21 354€) :

- Baisse des dépenses de collecte (-9 873€ sur les dépenses de carburants et - 10 280€ sur les dépenses d'entretien des véhicules) grâce, notamment, aux réductions du nombre de transfert pour le traitement des ordures ménagères.
- Mise en place d'un compacteur en déchèterie (+10 000€), plus de communication (report d'actions 2014 réalisées en 2015), paiement des frais d'affranchissement et mise à disposition d'un agent pour renforcer l'accueil des usagers (+23 596€).

Hausse de 11% des charges de personnel (soit +65 270€) : recrutement de 2 agents pour la régie de collecte pour assurer le remplacement d'agents en arrêt maladie.

## Recettes de fonctionnement

Concernant les recettes de fonctionnement, celles-ci proviennent :

- De la redevance incitative : 1,7 millions d'euros (1,6 millions d'euro en 2014) soit 81% des recettes.
- Des subventions et des soutiens des éco-organismes qui représentent 17% des recettes (21% en 2014).

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 015</b>
<b>Redevance Incitative</b> - RI = 1 712 525€ - passages en déchetterie professionnels : 10 783 € - revente composteurs : 3 441€ - remboursement frais affranchissement RI par le Trésor : 18 749€	<b>1 745 499 €</b>
<b>Subventions et soutiens éco-organismes</b> <u>Dotations et participations</u> soutien éco-emballage nouveau barème (226 379€) et Eco folio (24 519,96€) + vente matériaux tri (56 648€) / déchèterie (69 489€) Soutiens ADEME : 0€ en 2015	<b>377 306 €</b>
<b>DIVERS</b> remboursement assurance du personnel, ...	<b>43 285 €</b>
<b>Recettes réelles de Fonctionnement</b>	<b>2 166 089 €</b>
<b>Excédent antérieur reporté :</b>	<b>279 194 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 445 283 €</b>

### CONCLUSION

Les membres du Conseil Communautaire ont pris acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des Déchets.

Alain CHAUVEAU  
Président



Certifiée exécutoire le :

Affichée le :